



Corbreuse

Bulletin Municipal d'Information - Décembre 2019 - n° 199



web

*Denis Mounoury, Maire de Corbreuse,
le Conseil Municipal, le Conseil Municipal Enfants,
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année*



www.mairie-corbreuse.fr





Dans vos agendas...

Vendredi 6 décembre :

Colis de fin d'année du CCAS à récupérer en Mairie entre 14h et 16h

Samedi 7 décembre :

- Les Arti'Corbreuse suivi d'un spectacle de Noël à partir de 14h place de Garlande
- Concert de l'ACS à l'église de Corbreuse à 20h

Dimanche 8 décembre :

Repas des seniors, salle du restaurant scolaire à 12h

Vendredi 13 décembre :

Marché de Noël des écoles, cour de l'école élémentaire de 16h30 à 18h

Samedi 14 décembre :

Soirée karaoké et couscous au Foyer à 19h30

Dimanche 15 décembre :

Venue du Père Noël, départ du Haras des Chitries à 14h

Remise des articles auprès de Sonia RAFFUGEAU,
avant le **20 du mois précédent la parution** :
mairie.corbreuse@wanadoo.fr

La Mairie en pratique :

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00

VENDREDI de 15h00 à 18h00

SAMEDI de 9h00 à 12h00

COMMUNICATION :

Téléphone : 01.64.59.40.63

Courrier électronique : mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contacts)

Facebook : www.facebook.com/corbreuse/

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS :

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la Mairie.

édito

Denis MOUNOURY, Maire



Cet éditorial est un des derniers de cette mandature qui s'achève et je vous informe que j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales. Depuis 2008, date de ma première élection en tant que maire, le temps est passé très vite. La vie de maire n'est pas un long fleuve tranquille, mais je préfère ne retenir que le côté valorisant de la fonction, le sentiment de satisfaction à l'aboutissement des projets réalisés, ou plus simplement le bonheur d'avoir apporté la solution à la demande d'un administré. Il reste encore à faire d'ici la fin du mandat et notamment achever la procédure du PLU.

Le conseil municipal a arrêté le projet de PLU lors de la séance du conseil municipal du 13 septembre 2019. Le 30 septembre 2019, nous avons envoyé le dossier complet de ce projet arrêté, à toutes les Personnes Publiques Associées afin qu'elles donnent leur avis avant l'ouverture de l'enquête publique. Le Tribunal administratif a nommé un commissaire enquêteur choisi dans une liste départementale d'aptitude à la fonction. L'objet de l'enquête publique, son lieu et sa durée sont communiqués par plusieurs moyens de diffusion : Un avis sera publié dans la rubrique des annonces légales dans les journaux « Le Parisien » et « Le Républicain de l'Essonne ». Un affichage en mairie et en plusieurs lieux de la commune sera effectué 15 jours avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée. Les permanences du commissaire enquêteur, annoncées dans l'arrêté municipal se dérouleront : le 1^{er} jour de l'enquête publique le 2 janvier de 9h à 12h, le samedi 11 janvier de 9h à 12h, le mercredi 22 janvier de 9h à 12h et enfin le dernier jour de l'enquête le lundi 3 février de 15h à 18h.

Dès l'ouverture de l'enquête, vous pourrez consulter le dossier déposé en mairie aux horaires habituels d'ouverture. Vous pourrez utiliser tout le temps nécessaire pour prendre connaissance de l'ensemble des documents. Ce dossier sera aussi sur le site internet de la commune. Vous pourrez exprimer vos observations directement dans le registre d'enquête, sur papier libre, ou encore par courrier, adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie. Une adresse internet sera créée et dédiée pendant la durée de l'enquête, vous pourrez alors déposer vos observations par mail. Ces informations seront utiles au commissaire enquêteur.

A la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur devra rendre son rapport sur la globalité du projet. Ce dernier devra être argumenté, (notamment grâce aux observations présentes dans le registre) et conclure sur un avis favorable ou défavorable.

Le conseil municipal consulte l'avis du commissaire enquêteur et prend sa décision.

Nous vous attendons nombreux lors de cette enquête publique.

L'enquête publique n'est pas faite pour ne recueillir que les avis négatifs, vous pouvez faire part au commissaire enquêteur des aspects positifs du PLU.

Il est inutile aujourd'hui de nous demander de modifier tel ou tel élément du projet du PLU, à ce stade de la procédure, seule une requête exprimée lors de l'enquête publique peut être prise en considération.

À tous je souhaite de belles fêtes de fin d'année à partager en famille ou entre amis. Mes pensées iront également vers ces personnes malades ou seules qui n'ont pas la chance de vivre pleinement ces moments de bonheur.

Bonnes Fêtes à tous !

Votre Maire,
Denis MOUNOURY

SOMMAIRE

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR

Inauguration de la Mairie rénovée	p 4
Élection du Conseil Municipal Enfants	p 4
Retrouvailles corbreusoises	p 5
Deux centenaires à la Maison de retraite	p 6
Halloween.....	p 7
Commémoration de l'Armistice.....	p 8
Soirée Beaujolais.....	p 9

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Festivités de Noël.....	p 10
Ramassage et broyage de vos sapins.....	p 11
Inscription sur les listes électorales	p 11
Demande de médaille du travail	p 11
Recensement militaire	p 11
Petites annonces	p 11
Trottoir potager	p 12
Blanchisserie Le Lavoir de Fer.....	p 13
Aidants familiaux	p 13
Permanence d'un architecte à Etampes.....	p 13

LE CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du 13 septembre 2019	p 14
Compte-rendu du 8 novembre 2019.....	p 18

CORBREUSE PRATIQUE

Urbanisme.....	p 20
Etat civil.....	p 20
Vie de la paroisse	p 20
Infos pratiques	P 21

CORBREUSE Communication Décembre 2019

Directeur de publication : Denis MOUNOURY, Maire

Service communication : Sonia RAFFUGEAU

Comité de lecture : Valérie DELEMER, Isabelle NOTOT, José CORREIA, Christophe BARRAULT et Jean-François QUENTIN

Tél : 01 64 59 40 63 / mairie.corbreuse@wanadoo.fr



Conception, réalisation et diffusion : Mairie de Corbreuse. Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

INAUGURATION DE LA MAIRIE RÉNOVÉE

C'est avec une émotion marquée que Monsieur MOUNOURY, entouré des élus municipaux a accueilli les habitants du village dans la maison commune, fraîchement rénovée, consolidée, agrandie, qui allie modernité et patrimoine historique.

A cette occasion, en plus des édiles de la CCDH, de nombreux élus avaient fait le déplacement pour découvrir la nouvelle maison commune : Jocelyne GUIDEZ (Sénatrice), Vincent DELAHAYE et Jean-Raymond HUGONNET (Sénateurs), Laetitia ROMEIRO DIAS (Députée), Jean-Philippe DUGOIN CLÉMENT (Vice-Président de la Région Ile-de-France), Isabelle PERDEREAU (Conseillère Régionale), Dominique ECHAROUX (Vice-Président du Conseil Départemental) et Dany BOYER (Conseillère Départementale).

Après les discours, chacun a pu visiter les locaux, guidé par les membres du conseil municipal.

Le Maire a rappelé que : « La place d'une mairie dans la vie de nos communes est importante. C'est un lieu où s'exprime la liberté, liberté d'expression et liberté d'opinion. C'est aussi un lieu d'égalité : chacun y est accueilli sans distinction. C'est enfin un lieu de fraternité, où nous nous retrouvons souvent pour partager d'agréables moments ou pour officier devant la République l'union de deux personnes. (...) Ces travaux apportent aujourd'hui une réponse adaptée aux besoins de la population comme de rendre accessible à tous les espaces publics dans le cadre de l'agenda d'accessibilité, mais aussi d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux par la création de bureaux et de postes de travail adaptés, d'améliorer la qualité énergétique de l'édifice et encore d'assainir les espaces grâce au désamiantage. Cet édifice ayant été inauguré en 1903, nous avons aujourd'hui un outil ancré dans le 21^{ème} siècle qui s'inscrit dans la durée. »



ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

A l'issue des élections pour le Conseil Municipal Enfants, voici le nouveau visage du CME.

Ont été élus cette année :

Raphaël BERMEJO, Kylian BUANNIC, Bleuenn COUTURIER, Mélissa FAGUET, Ines HERBINIERE, Timéo TANGUY

Et maintenant au travail !!!



RETROUVAILLES CORBREUSOISES

Des retrouvailles Corbreusoises, première édition !!!

Mi-Septembre des anciens de CORBREUSE ont fait leur retour pour une journée de mémoration autour d'un repas sur l'enceinte du stade de CORBREUSE.

Soleil, barnums, barbecue au rendez-vous pour des histoires et souvenirs toute la journée dans un esprit chaleureux et convivial.

Nous avons arpenté les rues de CORBREUSE et nous sommes passés chez certains parents pour un jeu de reconnaissance après plus de 20 ans pour certains. Vous pourrez reconnaître certaines personnes dans les noms qui vont suivre (noms de jeune fille pour ces dames) comme Céline DELEMARRE, Virginie CANAGUERAL, Audrey FRANCIGNY, Cathy COSSE, Eve BURGOT, Sandrine LAMANDE, Stéphanie et Emilie GRAFFIN, Virginie BOUTET, Sandra SMIT, Carine LAMBERT, Véronique FAREZ, Christelle ALLANIC.

Pour ces Messieurs : Cedric DUGRENOT, Yann NAVARRO, Sébastien BILLERAULT, Gregory WIND, Samuel AMARAL, Jérôme LAHSEN, et moi même.

Beaucoup d'entre eux, n'ont pas pu se libérer, mais nous espérons être encore plus nombreux pour la 2ème édition.

Voici quelques photos prises pour de beaux souvenirs.

A très vite pour la seconde !!!

Jérôme et Richard



DEUX CENTENAIRES À LA MAISON DE RETRAITE

Il fait bon vivre à CORBREUSE... Et on y vieillit bien et longtemps. En effet **en ce 24 octobre** deux dames fêtaient leurs 100 ans à la résidence du Colombier.

Elles ont traversé les époques, elles sont nées en 1919 en même temps que l'ouverture de la conférence sur la Paix, malheureusement de courte durée puisque la seconde guerre mondiale est arrivée avec toutes ses horreurs. Puis les années 50 avec la renaissance culturelle et de grands auteurs, Boris VIAN, Juliette GRECO, Jean-Paul SARTRE et Simone DE BEAUVOIR pour ne citer que ceux-ci. Puis très vite après 1960 l'essor de l'industrialisation, l'informatique etc... Bref des années riches en événements de toutes sortes.

Après avoir écouté des chansons d'opérettes célèbres, ou quelques airs de variétés chantés par un artiste lyrique, un azalée leur a été remis à chacune, de la part de Monsieur le Maire et du CCAS.

D'autres fleurs seront offertes d'ici quelques temps, puisque Madame AUBERT la Directrice m'a fait savoir que deux autres centenaires seront fêtés prochainement au Colombier.

Madeleine MAZIERE



HALLOWEEN



En cette nouvelle soirée d'Halloween, le **jeudi 31 octobre 2019** et malgré ce froid et cette pluie fine, Corbreuse était animé par tous, petits et grands.

Cette année les poneys du Haras « **Poney Club de Corbreuse** », Alexis-Gaëlle (A.G.M.) ont été présents afin d'aller faire la chasse aux bonbons.

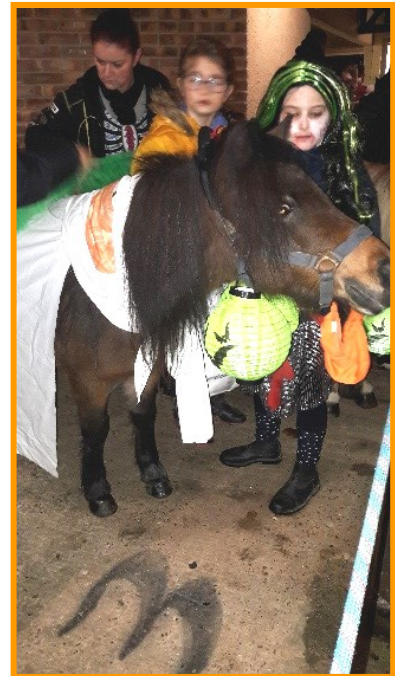
Le départ s'est fait en musique sur la place de Garlande où des lampions attendaient les sorcières, les zombies, les fantômes, les vampires pour aller frapper aux maisons et remplir leur citrouille.

À l'issue de cette chasse, tout le monde s'est retrouvé autour de l'apéritif offert par Corbreuse en fête et pour les enfants, au stand de Véronique pour aller à la pêche d'une tête de mort, et ainsi pouvoir gagner son sachet de bonbons. Puis, comme l'an passé, la remise des 2 paniers gourmands, le premier pour « la maison la plus diabolique » et le deuxième correspondait à un tirage au sort.

Cette soirée a rencontré un vif succès, un grand merci à tous les habitants qui se sont inscrits, 20 maisons cette année ainsi qu'aux maisons non inscrites qui ont offert une visite effrayante !!!

Les membres de Corbreuse en fête remercient les trois enfants présents du C.M.E., merci aux personnes présentes lors de l'organisation et la mise en place de cette soirée.

En espérant vous voir aussi nombreux l'année prochaine...



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Monsieur MOUNOURY avait invité l'ensemble des Corbreusois à se recueillir devant le monument aux morts pour la commémoration de la signature de l'armistice du 11 Novembre 1918 et en souvenir des défunts de la 1^{ère} guerre mondiale ainsi que pour rendre hommage à l'ensemble des militaires morts pour la France. A l'instar des années précédentes, Monsieur Jean Claude LHUILLERY, Président de l'union nationale des anciens combattants et victimes de guerre de la région de Dourdan a parfaitement orchestré cet évènement.

A l'issue de la cérémonie, nous étions tous conviés à partager le verre de l'amitié au Foyer, place Garlande où Monsieur Le Maire a remis les médailles du travail à Monsieur Alexandre RAFFALLI (médaille d'Argent), Monsieur Laurent SEREZAT (médaille d'Argent) et Monsieur José CORREIA (médaille de vermeil).



SOIRÉE BEAUJOLAIS 2019

Que serait le mois de novembre sans son beaujolais nouveau, cette année il a un goût de... Peu importe, il est devenu le rendez-vous incontournable du C.C.A.S., le rendez-vous de l'amitié entre les habitants de 65 ans et plus.

Ce samedi 23 novembre, après avoir pris l'apéritif afin de s'installer et de se dire bonjour tranquillement autour d'une tablée de 55 couverts, ils sont venus déguster ce beaujolais. Cette année encore, il a coulé à flots heureusement un repas était prévu.

Le foyer s'est ensuite transformé en boîte de nuit grâce à Serge AURY, jeux de lumières, lumières tamisées, etc... afin de danser, chanter ou se balancer tous ensemble. A 0h30 tous les convives se sont transformés en « Mary POPPINS » pour tout ranger en un clin d'œil.

Un grand merci à tous de la part de notre super équipe CCAS.

Madeleine MAZIERE et l'équipe



FESTIVITÉS DE NOËL



Samedi 7 décembre - Noël avec l'association La Souris en Herbe

De 10h à 12h à l'école élémentaire : Venez chercher vos sapins commandés.

De 14h à 18h place de Garlande : Venez profiter des Arti'Corbreuse avec ses artisans et ses animations (ateliers maquillage, mini-ferme pédagogique, chants de Noël, buvette...)

À 17h au Foyer : Spectacle pour les enfants « Le Noël de la Forêt ».



Dimanche 15 décembre - Venue du Père-Noël à Corbreuse

Corbreuse en fête et le **Poney Club de Corbreuse**, Alexis-Gaëlle Meyrier (**A.G.M.**) vous informent de la visite du **Père-noël** prévue le **dimanche 15 décembre 2019** dans notre village. Il partira du Haras à **14 heures**, accompagné de ses lutins et il défilera dans les rues du village pour arriver sur la place de Garlande à **15 heures**. Lors du défilé, parents et enfants seront les bienvenus. Gaëlle et Alexis vous proposeront de 15h à 16h un baptême de poney devant l'école primaire.

Pour les plus petits, ils auront la joie de pouvoir faire des tours de manèges, offert par **Corbreuse en fête**.

Les associations **Corbreuse en fête (C.E.F.)**, **Le Poney Club**, Alexis-Gaëlle Meyrier (**AGM**), vous proposeront un buffet de bonbons, de friandises, de boissons chaudes, de gâteaux... ainsi que du vin chaud, de quoi se réchauffer !

Venez nombreux passer cet après-midi ensemble, petits et grands, au centre du village.



Voici le chemin que le père Noël va prendre si vous souhaitez l'accompagner dimanche 15 décembre 2019:

Départ à 14h au Haras de Corbreuse puis :

- rue des Montceaux
- rue de l'Orme creux
- rue des Ecoles
- rue d'Étampes
- mail des Grandes ouches



Les baptêmes de poney s'effectueront devant l'école primaire.

*Corbreuse en fête
Poney club Alexis et Gaëlle*

RAMASSAGE ET BROYAGE DE VOS SAPINS

Pour vous séparer de votre sapin de Noël, vous pourrez le déposer sur le trottoir le dimanche 12 janvier au soir. La municipalité le récupèrera lundi 13 janvier pour le broyer.

ATTENTION, ne seront pas ramassés les sapins floqués (blancs) et les sapins artificiels.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au **plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur service-public.fr

En mairie, après avoir rempli le formulaire téléchargeable également sur service-public.fr ou disponible en mairie, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL

Depuis le 16 octobre 2019, les demandes de médaille d'honneur du Travail et médaille d'honneur Agricole concernant les personnes domiciliées en Essonne doivent obligatoirement être effectuées en ligne.

Médaille d'honneur du Travail : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Médaille d'honneur Agricole : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>

Des informations complémentaires sont également disponibles sur les sites :

<http://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Medailles-d-honneur-du-travail>

<http://idf.direccte.gouv.fr/Essonne>

DIRECCTE d'Île-de-France

Unité Départementale de l'Essonne

Médailles d'honneur du Travail et Médailles d'honneur Agricole

01 78 05 41 53 tous les jours de 14h à 16h30

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en Octobre, Novembre et Décembre 2003 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 décembre 2019.

Se munir du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité.

Le recensement permet l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

PETITES ANNONCES

Vends rameur, vélo d'appartement et lit pliant une place.

Prix à débattre

Tél : 01 64 59 43 61

TROTTOIR POTAGER

Si un jour vous passez par la rue des Aricandiers, au détour d'un virage vous serez certainement surpris. Car le long du trottoir au lieu de trouver des haies, des arbres ou de l'herbe, vous découvrirez un mini potager. Cette idée inattendue est venue de Léandre, jardinier passionné, amoureux de la nature et président des Jardins des Racines.

Un matin en se levant, une idée de génie germa dans sa tête, il se dit pourquoi ne pas occuper une partie des espaces verts publics pour y faire pousser toutes sortes de choses telles que courgettes, tomates, et autres légumineuses en tout genre. Après accord de la mairie, il ne restait qu'à mettre son projet en pratique et c'est ce qu'il fit.

Commencèrent à sortir de terre toutes sortes de belles couleurs bonnes pour la consommation, et c'est avec bonheur que les riverains ont pu voir ce petit potager pousser dans un endroit aussi peu probable mais qui ravit les yeux et la curiosité des passants.

Cette invitation aux jardins partagés ne va pas s'arrêter en si bon chemin car notre jardinier envisage pour l'année prochaine d'occuper une partie du trottoir d'en face pour élargir son périmètre. Si des personnes désirent, elles aussi se lancer dans cette aventure, Léandre se fera un plaisir de vous renseigner sur la façon de faire car il est insatiable sur le sujet.

Léandre tel : 06 17 58 54 10

JF. QUENTIN



BLANCHISSERIE LE LAVOIR DE FER

Au service des collectivités, des entreprises et des particuliers, la blanchisserie traite environ 450kg de linge par jour.

Le linge est traité en respectant les normes RABC (maîtrise des risques de contamination microbiologique) et en utilisant un matériel performant.

Pour toutes informations, demande de tarif ou de devis :

E.S.A.T Les Ateliers de l'Ermitage - 9 rue de l'Ermitage—91410 DOURDAN

Tél : 01 64 59 95 56

mail : blanchisserie.esat@iades.fr

AIDANTS FAMILIAUX - NUMÉRO UNIQUE

Vous aidez un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie du fait d'une maladie ou de l'avancée en âge, le département de l'Essonne met en place un numéro unique à destinations des aidants familiaux.

7 jours sur 7, de 8h à 22h - Service et appel gratuit

0 805 38 14 14

Plus d'informations sur : mesdemarches.essonne.fr



PERMANENCE D'UN ARCHITECTE À ETAMPES

Depuis le 19 novembre dernier, la sous-préfecture d'Étampes accueille des permanences gratuites d'un Architecte Conseil à destination des particuliers qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement.

L'Architecte Conseil aide le particulier à déterminer ses besoins et à réaliser une bonne insertion de sa construction dans le site environnant, le conseille dans un certain nombre de choix et le guide dans ses démarches administratives.

Il n'a toutefois pas vocation à prendre en charge la conception du projet (documents graphiques, suivi de chantier, etc...).

Pour le rencontrer, il suffit de remplir un formulaire de demande de conseils accessible sur le site internet du CAUE www.caue91.asso.fr

L'architecte conseil appellera le particulier par la suite pour fixer ensemble un rendez-vous ne sous-préfecture d'Étampes.

91 Essonne
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

APPUI AUX TERRITOIRES

Conseil aux particuliers

Permanence **gratuite** d'un architecte conseiller du CAUE de l'Essonne à la sous-préfecture d'Étampes

Le CAUE de l'Essonne,
est une association dispensant des conseils **gratuits** aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement. En aucun cas, l'architecte conseiller du CAUE de l'Essonne ne se charge de la conception du projet (documents graphiques, suivi de chantier), qui reste la mission du maître d'œuvre.

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison ?

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils **gratuits** d'un architecte lors de permanences organisées en sous-préfecture d'Étampes à partir du mois de novembre 2019, à raison d'une journée par semaine.

L'architecte conseiller du CAUE de l'Essonne :
-vous aide à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion de votre construction dans le site environnant ;
-vous conseille dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs, etc... ;
-vous guide dans vos démarches administratives.

Comment rencontrer l'architecte conseiller du CAUE de l'Essonne ?
Vous devez remplir un formulaire de demande de conseils accessible sur le site internet du CAUE : www.caue91.asso.fr > Vous êtes un(e) habitant(e).
L'architecte conseiller reprendra contact avec vous par téléphone et vous fixera un rendez-vous en sous-préfecture d'Étampes.

9 cours Blaise Pascal
91000 ÉVRY - COURCOURONNES
TÉL : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr
www.caue91.asso.fr

Partenaire du CAUE :

Ministère de l'Égalité et du Territoire
Ministère de l'Énergie
Ministère de l'Équipement
sous-préfecture d'Étampes

Flashez le code pour accéder au formulaire d'aide architecturale

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</p>

Séance du 13 septembre 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, Mme BROHAN, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON. M. BOUCHER

Absents excusés : M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
Mme SPOTE,

Madame NOTOT est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

Remarque de Monsieur HOUSSINOT sur la publication du compte rendu du conseil municipal dans le bulletin municipal avant sa validation.

Intervention de Monsieur GUILLEMINOT, du cabinet « En perspectives »

Par délibération [n°2017/59 en date du 15 septembre 2017](#), la commune a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme valant élaboration,

Le conseil municipal a en même temps décidé de soumettre les études du PLU à la concertation de la population, des associations locales et des autres personnes concernées.

À ce jour, après que le conseil municipal ait débattu les orientations générales du plan d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D) en date du 5 juillet 2019, suivant les dispositions décrites dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000, il est proposé de prendre connaissance et d'approuver le bilan de la concertation mené durant toutes ces études.

Dès le début et pendant toute la durée des études nécessaires à la révision du PLU, il est revenu à la commune d'engager une concertation publique avec les habitants et les autres personnes concernées jusqu'à son arrêt définitif par le conseil municipal selon les modalités définies ci-dessous :

- Informations spécifiques sur les bulletins municipaux diffusés à l'ensemble des riverains,
- Informations régulières sur le site internet de la commune,
- Organisation d'une exposition publique avec une réunion publique d'information afin de présenter les objectifs de l'élaboration du PLU,
- Ouverture d'un registre en mairie destiné à recueillir tout avis et interrogations de la population.

Les études de diagnostic, l'élaboration des scénarios d'aménagement, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable puis enfin la traduction réglementaire ont été présentées entre juin 2018 et août 2019 aux membres de la commission urbanisme, au conseil municipal et aux personnes publiques associées*.

Quatorze réunions de la commission municipale ont été tenues et deux réunions avec les personnes publiques associées* le 17 décembre 2018 pour la présentation du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) et le 24 juin 2019 pour la présentation du projet global.

Deux réunions publiques ont été organisées les 22 mars et 26 juin 2019.

Dans le cadre de la concertation, un dossier d'études et un registre, destiné aux observations de toute personne intéressée, ont été mis à la disposition du public en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.

Dans ce contexte, les observations des riverains ont été débattues en commission municipale d'urbanisme.

Ces observations ont été prises en considération lorsqu'elles s'inscrivaient dans l'intérêt général du développement de la commune et ont été introduites dans le projet du PLU.

* les personnes associées regroupent les services de l'Etat, du Conseil Départemental, du conseil Régional, les représentants des chambres consulaires, les représentants des établissements publics.

Cette concertation menée pendant la durée de l'élaboration du projet, a constitué une démarche globalement positive, permettant de sensibiliser la population au devenir de la commune pour les dix prochaines années. Elle a permis aux habitants de comprendre et mieux connaître cet outil qu'est le plan local d'urbanisme.

Ce bilan de concertation met fin à la phase de concertation préalable.

Le projet de PLU arrêté sera soumis à l'avis des personnes publiques associées et fera l'objet d'une enquête publique, ce qui permettra aux habitants de s'exprimer et de faire valoir leurs observations avant son approbation.

Au regard des objectifs déclinés par la municipalité dans le cadre du projet de ce plan local d'urbanisme,

◆ Approuve le bilan de la concertation réalisé dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme.

14 voix POUR

◆ Par délibération n°2017/59 en date du 15 septembre 2017, la commune a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme valant élaboration,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme détermine les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable :

1. L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable ;
2. La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain et dans l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux ;
3. Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

Les objectifs de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Corbreuse sont de :

- N'augmenter la population du village que de façon raisonnée et en adéquation avec les réseaux existants,
- Préserver le caractère rural de la commune,
- Développer un bassin d'emploi et d'activité économique,
- Préserver les zones humides (mares, étangs) du village ainsi que l'ensemble des arbres dits « remarquables » identifiés,
- Organiser le stationnement et la circulation en adéquation avec les flux des rues du village,
- Maîtriser la construction en préservant l'aspect naturel du cœur de village en imposant du stationnement sur les terrains,
- Mettre en place un règlement architectural pour obliger les nouvelles constructions à utiliser des matériaux d'un aspect identique à ce qui se fait dans le village tout en respectant les lois de l'environnement,
- Obliger pour toute construction, sur des fermes qui ne seront plus en activité, le maintien de l'aspect extérieur,
- Intégrer le terrain multisports et une future salle communale (salle des fêtes),
- Garder des terrains à destination des professionnels de santé ainsi que pour des commerces.

À ce jour, après que le conseil municipal ait débattu les orientations générales du plan d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D) en date du 5 juillet 2019, il est proposé d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme .

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, le plan local d'urbanisme comporte :

- 1) Le rapport de présentation, contenant les documents suivants :
 - le diagnostic territorial dans les domaines de la géographie, du paysage, de la démographie, de l'économie, de l'habitat, des équipements et des services,
 - l'analyse de l'état initial de l'environnement,
 - l'explication des choix réglementaires retenus pour établir le P.A.D.D (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et le zonage,
 - l'évaluation des incidences prévisibles du projet sur l'environnement,
 - les motifs des limitations apportées par la réglementation à l'utilisation des sols.
- 2) Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune (P.A.D.D),
- 3) Les Orientations d'Aménagement et de Programmation retenues (O.A.P),
- 4) Le règlement d'urbanisme et les annexes au règlement comprenant le plan de zonage et l'ensemble des servitudes communales (emplacements réservés, espaces boisés classés).
- 5) Les annexes incluant les servitudes d'utilité publique, les schémas des réseaux.

- ◆ Arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme de Corbreuse,
- ◆ Précise que le Plan Local d'Urbanisme sera soumis pour avis aux personnes publiques associées et consultées avant de faire l'objet d'une enquête publique.

14 voix POUR

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera transmise au Préfet de l'Essonne

En outre, elle est notifiée aux :

- ▶ Services de l'Etat (ARS, DDT, DRIEE, DRAAF, DRIRE, UTAP...)
- ▶ Présidents du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Départemental de l'Essonne,
- ▶ Représentants des chambres consulaires (chambre d'agriculture, chambre des métiers, chambre de commerce et d'industrie),
- ▶ Président de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports (Ile de France mobilités),
- ▶ Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale directement intéressés : communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne, communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix,
- ▶ Présidents des syndicats concernés par l'aménagement du territoire (SAGE Orge Yvette, SIAEP, ...)
- ▶ Maires des communes limitrophes
- ▶ Associations de protection de l'environnement associées (FAVO)

Conformément aux articles R.123-24 et 25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et une mention de cet affichage est insérée dans un journal diffusé dans le département.

Monsieur GUILLEMINOT quitte la séance

- ◆ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de sa délégation au maire, il a signé les avenants au marché passé avec l'entreprise AMSO, pour les travaux de restructuration de la mairie :

Avenant n° 1 Lot n° 1 Démolition (moins-values) – 8 928,00 € HT

Avenant n° 1 Lot n° 2 Maçonnerie : 3 584,40 € HT

Avenant n° 2 Lot n° 2 Maçonnerie : 7 153,35 € HT

Avenant n° 1 Lot n° 3 Cloison : 474,75 € HT

Avenant n° 1 Lot n° 7 Electricité : 275,00 € HT

Avenant n° 1 Lot n° 6 Chauffage : 2 183,00 € HT

D'autre part, Monsieur le Maire a effectué un virement de crédits en section de fonctionnement sur le budget de l'Assainissement, par certificat administratif, du compte 022 – Dépenses Imprévues au compte 673 – Titres annulés de la somme de 100 €.

◆ **Sollicite** une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2019 pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de la cantine, de la garderie et le remplacement des lavabos collectifs de l'Ecole Maternelle.

14 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le maire à déposer et à signer la déclaration préalable pour les travaux de rénovation des menuiseries extérieures de la Cantine et de la Garderie.

14 voix POUR

◆ Vu l'état des produits irrécouvrables transmis par la Trésorerie de Dourdan,
Se prononce favorablement sur l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables du budget général pour un montant de 8 277,94 €.

14 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec Madame Frédérique HIGUINER, Directrice de l'Ecole Elémentaire, portant sur le fonctionnement du service d'études dirigées pour l'année scolaire 2019/2020.

14 voix POUR

◆ **Autorise** le transfert de crédits suivants :

Recettes Investissement 024 – Produit de cessions +113 000 €

Dépenses Investissement 21318 - 903 Menuiseries extérieures bâtiments publics + 30 000 €

Dépenses Investissement 21318 – 134 Projet Immobilier + 83 000 €

14 voix POUR

◆ **Prend connaissance** du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la région d'ABLIS (SIAEP).

◆ **Autorise** Monsieur le maire à signer le contrat de prestation de service pour la maîtrise de la population des chats errants sur la commune avec l'Association CARA-PATTES.

14 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux entre la Commune de CORBREUSE et la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

Cette convention définit et encadre les modalités et conditions de mise à disposition des locaux communaux de la Maison de l'Enfance « La Marelle » sis Rue des Ecoles à CORBREUSE .

14 voix POUR

◆ Suite à l'avis du Comité Technique du Centre Interdépartemental de gestion,

Décide d'adopter le règlement intérieur Hygiène et Sécurité pour l'ensemble du personnel communal de CORBREUSE qui présente les dispositions générales applicables en matière :

- d'usage des locaux, des véhicules et du matériel de la collectivité,
- de sécurité,
- d'hygiène et de santé.

14 voix POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20

**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2019

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, M. PIEROT, Mme SAISON

Absents excusés : Mme NOTOT pouvoir à M. CORREIA

M. HOUSSINOT pouvoir à M. SARRAZIN

Mme DELEMER pouvoir à M. BARRAULT

M. BOUCHER pouvoir à M. MOUNOURY

Mme SPOTE, Mme BROHAN

Monsieur PIEROT est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ Approuve le compte rendu de la séance précédente.

Sur proposition de Monsieur le Maire, accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :
Tarif soirée Karaoké/Couscous organisée par la Municipalité le 14 décembre 2019.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de sa délégation au Maire, il a signé :

- Les avenants au marché passé avec l'Entreprise Menuiseries DUBOIS, pour les travaux de restructuration de la mairie :

Avenant n° 1 lot 8 Menuiseries : 3.987,20 €

Avenant n° 2 lot 8 Menuiseries : 2.495,00 €

Avenant n° 3 lot 8 Menuiseries (moins- values) : - 2.297,67 €

- L'acte d'engagement, avec l'Entreprise TERIDEAL-SEGEX, pour les travaux d'entretien, de réhabilitation écologique de 4 mares de CORBREUSE, pour un montant de 42.333,60 € HT.

Subvention du Département à hauteur de 40%.

Subvention de la Région à hauteur de 30%.

◆ Fixe la participation à la soirée Karaoké/Couscous organisée par la Municipalité le 14 décembre 2019 comme suit :

Tarif Adulte : 15 €

Tarif enfant de moins de 12 ans : 7 €

13 voix POUR

◆ Autorise Monsieur le Maire à verser l'indemnité de conseils, au titre de l'exercice 2019, à Madame Brigitte DA COSTA, comptable du trésor chargée des fonctions de Receveur de la Commune, soit 498,51 € Brut.

13 voix POUR

◆ Autorise Monsieur le maire à signer le renouvellement du contrat de prestations de services avec la SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal), et ce, à compter du 1er janvier 2020, pour un montant forfaitaire annuel de 1.269.14 € HT.

13 voix POUR

◆ Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 € au Tennis Club de CORBREUSE pour les 20 ans du club.

13 voix POUR

◆ Autorise le transfert de crédits suivants :

Budget ASSAINISSEMENT :

Dépenses de fonctionnement Compte 6811- Amortissements 2.137,98 €

Recettes de fonctionnement Compte 7811 - Amortissements 2.137,98 €

Dépenses d'Investissement Compte 28181 - Amortissements 2.137,98 €

Recettes d'investissement Compte 281532 - Amortissements 2.137,98 €

13 voix POUR

Budget Général Section Investissement :

Dépenses Compte 202-134 Projet Immobilier 5.000 €

Dépenses Compte 202-900 PLU 13.000 €

Dépenses Compte 21311 – 220 Réaménagement Agrandissement Mairie 45.000 €

Dépenses Compte 21312-107 Rénovation Bâtiments scolaires 18.450 €

Dépenses Compte 21318 – 117 Logement 8.380 €

Dépenses 21318-134 Projet Immobilier -53.000 €

Dépenses 21318-904 Bâtiments Publics 71.370 €

Dépenses 2158 – 136 Mobilier Extérieur 4.100 €

Dépenses 2183 – 240 Acquisition Matériel scolaire 1.700 €

Dépenses 2184 – 220 Réaménagement Agrandissement Mairie – Mobilier 33.000 €

Recettes Compte 024 Produit de cession 120.000 €

Recettes Compte 1321 Subvention Etat 27.000 €

13 voix POUR

◆ Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition du lot 1 local commercial et du lot 5 local commercial en devenir, situés Place Etienne de Garlande, appartenant à la Sté BATIGERE, au prix net vendeur de 50.000 €, frais de notaire à la charge du vendeur.

13 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES :

◆ Travaux Réseau d'eau Rue du petit Four à partir du 12 novembre 2019.

◆ Travaux de signalisation au sol et remplacement de panneaux les 14 et 15 Novembre dans diverses rues.

◆ Travaux d'entretien et de réhabilitation écologique de 4 mares. Début des travaux le 25 novembre pour 5 à 6 semaines.

◆ Appel d'offres à lancer pour le changement des portes et fenêtres de la Garderie et du Restaurant scolaire.

◆ Cérémonie du 11 novembre 16 h 30 devant le monument aux Morts.

◆ Repas végétarien une fois par semaine au restaurant scolaire mis en place depuis le 1er novembre 2019 selon la loi Egalim.

◆ 3e tranche de l'éclairage public reporté.

◆ Inauguration des Jardins Familiaux.

◆ La plantation des pieds de vigne est prévue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures



Déclarations préalables acceptées :

- Monsieur Damien DEBIT
DP 091 175 19 10021
Edification d'une clôture et pose d'un portail
et portillon

- Monsieur HOCHON
DP 091 175 19 10023
Aménagement de combles et pose de
deux velux

- Monsieur LHUILLERY
DP 091 175 19 10022
Réfection de la toiture d'une remise

- Mairie
DP 091 175 19 10024
Rénovation des menuiseries extérieures
de la cantine et la garderie

ÉTAT CIVIL



Naissances :

4 octobre 2019 : Léonie JATTEAU.



Décès :

7 novembre 2019 : René JAHIER.

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : **mercredi 25 décembre 2019 à 10h00.**

**CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE**



ETS DON ERIC

1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39

boisdam@aliceadsl.fr

**Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs**

HOC - Huilerie de l'Orme Creux



Fabrication artisanale d'huile
de lin et dérivés (savon noir,
encaustique, huiles alimentaires,
etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse
06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr



**PERMANENCE DE
Mr Denis MOUNOURY
Maire de Corbreuse**

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.



**PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller Départemental
du canton de Dourdan**

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, celui-ci reçoit sur rendez-vous
Tél : 06.09.75.19.19

Mail : decharoux@cd-essonne.fr



**Laëtitia ROMEIRO DIAS
Députée de la 3^{ème} circonscription
de l'Essonne**

Votre Députée vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 19h

Jeudi et vendredi de 10h à 15h

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 14h

Tél : 09 51 12 40 06

Tél : 07 86 61 13 19

Mail : laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr

ou par écrit

11 avenue colonel Rozanoff
91220 Brétigny-sur-Orge



**Jocelyne GUIDEZ
Sénatrice de l'Essonne**

Si vous souhaitez rencontrer votre Sénatrice, celle-ci reçoit sur rendez-vous

Tél : 01 42 34 24 78

j.guidez@senat.fr

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux

Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30
16h00 à 20h00

Vendredi : 7h30 à 13h30
16h00 à minuit

Samedi : 8h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dimanche : 10h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dépôt de pain

INSTITUT DE BEAUTE DOUCE PARENTHÈSE

8 place Etienne de Garlande
douceparenthese.fr

Tél : 01 78 83 76 75

Lundi : 9h00 à 18h00

Mardi : 13h00 à 18h00

Jeudi : 9h00 à 19h00

Vendredi : 9h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 18h00

Dimanche : 9h00 à 13h00 (uniquement sur RDV)

ÉPICERIE « LE MARCHÉ DE GARLANDE »

Place Etienne de Garlande

Tél : 09 53 73 91 58

Lundi : 8h00-13h00 et 15h30-20h00

Du mardi au vendredi : 8h00-13h00 et 15h30 à 21h00

Samedi et dimanche : 8h00 à 21h00

Dépôt de pain

SYLVIE COIFFURE

5 Place Etienne de Garlande

Tél : 01 64 59 52 36

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00

Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

Samedi : 8h30 à 17h00



PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie du Château
Jeudi	Pharmacie de Garlande
Vendredi	Pharmacie de la Gare

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Décembre 2019

- 1^{er} décembre : Pharmacie de Garlande
- 8 décembre : Pharmacie de la Gare
- 15 décembre : Pharmacie Action Pharma
- 22 décembre : Pharmacie du Château
- 29 décembre : Pharmacie de la Croix-St-Jacques

Pour connaître les pharmacies de garde la journée des dimanches et jours fériés :

Site : monpharmacien-idf.fr

Résogardes : audiotel 32 37 (payant)

Pharmacie de Garlande

Aymeric Jouffroy
6 place Garlande - 91410 CORBREUSE
Tél : 01 64 59 52 28

Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30

Samedi : 9h00 à 13h00

Pharmacie du Château

Catherine Chakib
22 rue de Chartres - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 14



Sylvie Coiffure

Ouvertures :

Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-20h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 8h30-17h00

5, place de Garlande
91410 Corbreuse
RM : 424407963-910

01.64.59.52.36

Pharmacie de la Croix Saint-Jacques

Chantal Coquand
C.C. Croix St-Jacques - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 86 77

Pharmacie Action Pharma

Bachelart & Dhennin
46 rue Raymond Laubier - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 71 71

Pharmacie de la Gare

Catherine Nuel & JP Frangeul
1 rue Amédée Guénée - 91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 55 40

MÉDECIN DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91
En cas d'urgence vitale, composez le 15

PODOLOGUE

Madame PARANT, podologue, assurera sa consultation le **vendredi 29 novembre 2019** au Clos de l'Abside.
Prendre rendez-vous au :
01 64 59 65 41

MASSEUSE KINESITHERAPEUTE

Hélène BAILLY, Masseuse kinésithérapeute, est installée Place de Garlande.
Tél : 01 64 59 49 80 ou 06 23 05 52 72

Vanessa EON, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

2 rue des Montceaux
Consultations sur rendez-vous :
Tél : 06 69 07 61 49



Garage Aldo
 Réparations et entretiens toutes marques
 Recharge clim, diagnostic, reprogrammation calculateur ...
 4 Chemins des ânes
 91410 CORBREUSE



Aldo
 Tél: 0643119618



Taxi Corbreuse 7/7 et 24/24

Mr MORAND Valentin à votre service

Véhicule tout confort climatisé

Toutes distances, gares, aéroports

Transport de malades assis - Conventionné CPAM

Agréé sécurité sociale 912 560 471

N° siret : 832 635 841 00014

Tél : 06.07.38.44.25



TOUS VEHICULES
 Tourisme - Utilitaires
 Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection

CONTROLE TECHNIQUE DOURDANNAIS

Gérant : Marc NOEL
 Ouvert du lundi au samedi
 avec ou sans rendez-vous
 13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan
Tél. : 01 60 81 01 28

N° D'IMPRIMÉ : XXXXXX

Entretien et création de jardin et piscine



création et entretien
 de jardins piscines

Dam Nature
 5 Rue du Petit Four
 91410 Corbreuse
 01 64 95 58 64
 www.dam-nature.com
 damnature91@aol.fr



Desjoyaux
 PISCINES
 Dam Nature piscine
 2, Allée Saint Fiacre
 91620 La Ville du Bois
 01 64 49 93 73
 piscines.desjoyaux91@gmail.com





So'Luce Bien-Être

Neurofeedback dynamique

Des solutions pour se sentir mieux...

3 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE
06-18-22-07-35 ou 01-75-28-10-34
www.soluce-bien-etre.fr
SASU n°820 024 859 RCS Evry



Alain LE GALL

ENERGETICIEN

&

MAGNETISEUR

Développement Personnel
Rééquilibrage Énergétique
Relaxation
&
Aide aux Sevrages

Tel : 06.52.17.16.80
Mail : almagnetiseur@gmail.com
2 Rue Des Montceaux 91410 CORBREUSE
<https://secrets-de-lunivers-24.websself.net>



LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS



ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- // Infrastructures routières
- // Aménagements extérieurs pour les particuliers
- // Production, recyclage

Agence d'Etampes
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

GARAGE LEROY

Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie



- ♦ Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- ♦ Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- ♦ Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30



**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE MAÇONNERIE**

Venancio et Valente

01 30 59 04 15

38 Res. St Marc
78660 Allainville aux Bois SIRET : 503 652 299 00010

AU FIL DES 4 SAISONS

Entretien - Création des Espaces Verts
Elagage - (Devis Gratuit)

1 Rue Saint Périer - CORBREUSE

Stéphane BANCE
01 60 81 92 55
06 10 20 81 33
aufildes4saisons91@sfr.fr

